

ASSOCIATION SUISSE DES ASSURÉS SCHWEIZERISCHER VERBAND DES **VERSICHERTEN** 









**RAPPORT ANNUEL 2022** 

Géolocalisation de l'ASSUAS: 23, avenue de Vibert

1227 Carouge

Accès TPG arrêt bus : tours de Carouge

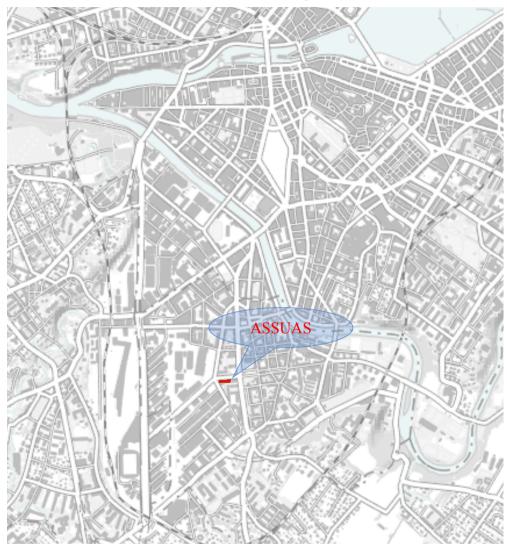
11, 21, 45, 23, 41

arrêt tram : Carouge-Marché

12, 18 et 300m à pied

Accès parking: Parking Sardaigne à Carouge et 100m à pied

Ou à 50m de Migros MParc



# DÉSIREZ DEVENIR MEMBRE : 50.-/an de cotisation Toutes les informations et le formulaire de demande d'adhésion électronique sur www.assuas-romandie.ch

POUR SOUTENIR NOTRE ENGAGEMENT
CCP 12-16082-2 IBAN CH87 0900 0000 1201 6082 2

# **SOMMAIRE**

# Éditorial

Nouveautés 2022

Missions sociales / prestations

Suivi des indicateurs

**Subventions** 

Comité

Gestion financière

Actifs / passifs 2022 /2021

Équipe

Organigramme

# **Éditorial** (photo jet d'eau 1<sup>er</sup> décembre 2020, journée mondiale pour la lutte contre le SIDA)

Que dire de cette année 2022 ?

Nous avons passé les années de la Covid-19, l'ASSUAS se remet doucement sur les rails. Le nombre de personnes qui vient nous consulter est en petite hausse. Nous n'avons pas encore atteint les chiffres de 2019 et nous sommes sur le chemin.

La vie reprend ses droits et les assurances, malheureusement, leurs travers.

Comme chaque année, on nous annonce une hausse des primes, pour cette année 2023, elle aura été de 5%, sur le Canton de Genève et elle sera (annonce faite au 1 mai 2023) de 10% pour 2024. Le système arrive à son terme! Nous payons des sommes colossales, en relation avec d'autres pays au PIB similaire, pour des prestations médiocres.



Pire, le système des franchises, produit des effets retors, certains tardent à consulter ce qui mène à des drames.

Il est donc temps de reprendre le chemin du palais fédéral et de proposer cantonalement et fédéralement des solutions pragmatiques.

Aussi, l'ASSUAS a eu de belles victoires, notamment avec des cas AI, que nous avons gagné, après parfois, deux années de lutte. Ainsi, grâce à ses victoires, plus d'une dizaine de membres ASSUAS ont pu toucher une rente AI et sortir de l'hospice général (HG).

Avec les mesures prises par le comité, la situation financière est meilleure mais nous sommes encore dans les chiffres rouges. Nous devons ces résultats encourageants

à une subvention exceptionnelle du Conseiller d'Etat réélu, Monsieur Thierry APOTHELOZ, subvention additionnelle d'un montant de CHF 20'000.-

L'ASSUAS vous remercie pour ce geste, sans quoi elle aurait probablement dû prendre des mesures économiques.

Nous remercions tout particulièrement le Conseiller d'Etat, en charge du département de la cohésion sociale (DCS), Monsieur Thierry APOTHELOZ, et les députés d'avoir conservé la subvention pour 2023.

Nous vous souhaitons une bonne lecture en découvrant les différents chiffres reflétant, en partie, les activités menées en 2022.

Jean-Paul Derouette, Président ASSUAS.

# Nouveautés 2022

- Monsieur R. JACQUIERS, au poste de juriste de l'ASSUAS, nous a quitté pour un poste à la Confédération. Il a été un excellent collaborateur, nous le regrettons pour la qualité de ses prestations vis-à-vis des membres de l'ASSUAS. Nous lui souhaitons le meilleur au sein de son nouvel avenir professionnel et espérons pouvoir bientôt collaborer lui dans le cadre de ses nouvelles fonctions.
- Madame H. GULED, en qualité de juriste junior, a remplacé Monsieur R.
   JACQUIERS et a été confirmée à son poste.
- Madame A. KASONGO, en qualité de secrétaire administrative et comptable, a été engagée et confirmée à son poste.
- Suite aux résultats de l'audit du SAI, en 2020-2021, la subvention a été maintenue. Le contrat de prestation a été légèrement modifié. Nous remercions les différents collaborateurs du DCS ainsi que le Conseiller d'Etat de tutelle, Monsieur Thierry APOTHELOZ, pour leurs soutiens et leur soutien exceptionnel financier de cette année 2022.
- Le seul regret est que, dans cet audit du SAI, l'enquête pour la somme manquante de plus de CHF 25'000.- de 2012-2013 n'ait pas donné de suite ni au niveau du SAI (interruption brutale), ni au niveau de la commission des députés.
- Avec l'analyse des chiffres, on constate toujours un effet des vagues Covid-19, sur deux plans, certains ont beaucoup de mal à s'acquitter des factures et certains viennent nous consulter un peu ... tardivement.
- TVA: nous avons dépassé, pour la quatrième année consécutive, les CHF 150'000.-/année pour une association à but non lucratif et d'utilité publique, nous devons donc nous acquitter de la TVA et sommes à jour avec cette dernière, que nous payons trimestriellement. Il en sera différemment en 2023.

# Missions sociales / prestations

L'ASSUAS est une association apolitique fondée en 1992 dans le contexte de la réforme du système de santé suisse avec la création de la LaMal. Nous en connaissons malheureusement l'un des effets pervers, c'est la majoration massive et inexorable des primes des caisses maladies, ainsi qu'une certaine opacité des droits pour le néophyte commun. Il était donc important de mettre en place un dispositif permettant l'accès à la bonne compréhension des droits des assurés : l'ASSUAS.

En cette année 2022 : l'ASSUAS a suivi le sort et l'accueil du dépôt de résolution de loi sur les soins dentaires après traitement oncologique. Il est positif mais la lenteur administrative fait son office. Nous ne lâcherons rien et bonne nouvelle, pour l'ASSUAS, depuis le 1 juin 2023, un membre du comité, Monsieur T. BLAESI sera Conseiller National et pourra suivre attentivement l'avancée des travaux au sein du parlement fédéral.

L'ASSUAS a donné sa chance à plusieurs personnes dans le cadre de stages et d'embauches. Nous sommes donc aussi une association formatrice. Cinq personnes sont venues et ont soit fait un stage, soit trouvé un emploi (CDI). C'est aussi une chance pour l'ASSUAS. Merci à ces personnes pour leurs apports.

Cette année 2022, l'ASSUAS a rempli ses objectifs du contrat de prestation avec le DCS. Cependant, l'ASSUAS est toujours dans les chiffres rouge. En effet, grâce à de bons résultats 2022, l'ASSUAS est passée de +/- CHF -42'000 à CHF -12'000, ce qui montre une belle performance, nous restons dans les chiffres rouge à cause des dettes cumulées. Nous constatons donc que nous ne pouvons malheureusement pas nous passer de l'aide financière étatique.

C'est grâce à la subvention et à vous que nous pouvons poursuivre le but premier, d'aider tout un chacun dans la complexité des méandres des recours administratifs et juridiques des assurances sociales avec un tarif attractif de CHF 120.-/heure et une cotisation annuelle passée à CHF 50.- (voir le site web : <a href="http://assuas-romandie.ch">http://assuas-romandie.ch</a>). Dès le 1 juin, le tarif horaire passera à CHF 130.-/heure. La cotisation restera à CHF 50.-

On peut conclure que l'indépendance visée par le SAI n'est pas à l'ordre du jour si nous voulons continuer notre mission de prestation de qualité à faibles coûts pour les personnes genevoises. Par mesure de comparaison, nous recevons une subvention cantonale annuelle de CHF 38'580.- et une association de la ville de Genève, pour un contrat de prestation moindre reçoit CHF 300'000.- de la ville pour assurer les coûts de fonctionnement de cette association. Une suggestion ?

## Suivi des indicateurs

En 2022, l'ASSUAS a atteint les valeurs cibles fixées par le département de la cohésion sociales (DCS). Les 7 indicateurs sont représentatifs de la qualité et de la quantité du travail effectué par les trois collaborateurs de l'association.

Nous étions, quand aux valeurs des indicateurs, sur un plateau stable entre 2018 et 2019. En 2020 et 2021 nous avons observé les conséquences des différents « locked-down » sur la quantité de nos prestations, nombre de téléphones, en nette diminution ce qui se traduit par moins d'affaires. En 2022, quand nous additionnons les chiffres du nombre de recours et du nombre d'oppositions, soit 160 cas, nous sommes encore loin des chiffres de 2018 et 2019, respectivement de 259 et 212 cas et bien en hausse par rapport 2020 et 2021 (respectivement 148 et 149 cas).

Le plus important, c'est que nous ayons gardé une qualité irréprochable sur l'ensemble de nos prestations.

Objectifs depuis le contrat de prestation 2020 et chiffres de 2018 à 2022

indicateurs	valeurs cibles	18	19	20	21	2022
Nombre de consultations	200/an	215	294	227	263	270
nombre de dossiers traités	150/an	259	256	200	300	217
nombre de courriers établis	1300/an	1316	1335	1150	2970	2527
nombre de téléphones reçus	1400/an	2735	2710	1173	1528	1204
nombre d'oppositions	60/an	156	143	73	66	83
nombre de recours	35/an	103	69	76	82	77
taux % de réussite des recours	70%	82	81	65	55	52
nombre de jrs formation	1jrs/an	-	-	-	3	3

Les chiffres précités ont un impact sur le revenu. Nous avons un revenu pour 2022 d'environ CHF 190'000.- pour 160 oppositions et recours. Nous sommes loin des CHF 230'000.- de 2019 pour 259 oppositions et recours. Cependant, les revenus 2022 sont stables en comparaison avec 2021 (CHF 192'000.-). Nous avons besoin de plus de visibilité. Aussi, nous constatons une augmentation de personnes provenant de l'HG, ce qui nous fragilise aussi par les impayés qui suivent.

### **Subventions**

Nous tenons à remercier, tout particulièrement, le Département de la Cohésion Sociale (DCS), du Conseiller d'Etat, Monsieur Thierry APOTHELOZ, ainsi que le Grand Conseil, pour son soutien dans l'octroi de la subvention, qui aujourd'hui représente 24% du budget 2022. Sans la subvention supplémentaire exceptionnelle de 20'000.-, le comité de l'ASSUAS aurait dû prendre des mesures dramatiques ce qui aurait induit une baisse des prestations. Grâce à la bienveillance du Conseiller D'Etat, Monsieur Thierry APOTHELOZ, et de cet ajout exceptionnel de subvention, nous ne finissons qu'avec une perte cumulée de seulement CHF 12'000.- Nous pouvons donc continuer nos prestations pour 2023.

Part de la sub cant dans le bilan global 2014 -2022

Année	Recettes	Subventions	total	%
2014	140811	39766	180577	22%
2015	128962	39766	168728	24%
2016	151487	39368	190855	21%
2017	174760	39372	214132	18%
2018	219008	38584	257592	15%
2019	214443	38584	253027	15%
2020	176671	38584	215255	18%
2021	192486	38584	231070	17%
2022	190402	58584	248986	24%

Tableau indiquant les recettes (cotisations et revenus) versus la subvention ainsi que le pourcentage que représente cette subvention sur le montant total. En vert quand le pourcentage est inférieur ou égal à 15%, en jaune quand il compris entre 15,1 et 20% et en rouge quand il est supérieur ou égal à 20,1%.

Comme nous pouvons le constater, la subvention représente, pour 2022, 24% des recettes. Nous ne pourrions faire sans. Cette année 2022 a cependant été une bonne année, nous avons réussi à limiter les coûts, notamment avec les charges du personnel par un remplacement différé d'un départ et par des allocations ARE, Ceci nous a permis de réduire considérablement nos dettes.

Cette année 2023 sera décisive. Il nous faudra, soit augmenter nos revenus, soit diminuer nos charges et par conséquence nos prestations.

Dans les actions prises par le comité, nous avons signalé nos difficultés en juin et malheureusement confirmé celles-ci en décembre au DCS ce qui a conduit à cet octroi exceptionnel d'une rallonge de subvention. Nous sommes conscients qu'en 2023, nous devrons trouver des solutions plus durables ou faire des choix. Nous allons au premier juin augmenter, pour les futurs membres le tarif horaire à CHF 130.-/h au lieu des CHF 120.-/h pratiqué à ce jour.

## Comités

Aussi, l'ASSUAS tient à remercier la famille ZUBER qui nous permet de rester dans ses locaux, pour un modeste loyer, locaux parfaitement adaptés à notre activité.

Le comité remercie M. S. CAMBOULIVE pour sa participation active comme trésorier de l'association ainsi que pour ses judicieux conseils et suivis dans le dossier du SAI. Il nous quitte pour raison de maladie et, à titre personnel, je le remercie pour son engagement au sein du comité et les heures passées ensemble à traiter certains dossiers.

Une des recommandations du SAI était le renouvellement du comité. Il se trouve que le comité est bénévole, qu'il n'y pas de jetons de présence (peut-être quelque chose à changer puisque l'association de la ville a reçu une subvention couvrant les frais des jetons de présence de son comité. Piste pour le DCS ?) et que nous avons grand mal à recruter de nouveaux membres. Nonobstant, je salue l'arrivée de Maître R. JORDAN, du cabinet MERKT, dans notre comité et le remercie pour son aide et le travail dont nous récoltons déjà certains fruits.

## Gestion financière

Dès mai 2022, nous avons eu un contact avec le DCS pour expliquer nos difficultés financières et trouver des solutions. Nos avons réussi à réduire les coûts et à stabiliser les charges mais cela ne sera pas reproductible cette année 2023.

Les différentes mesures prises ainsi que l'aide supplémentaire exceptionnelle nous ont permis de finir l'année 2022 avec un bilan positif, mais avec les dettes reportées le bilan final reste négatif de CHF -12'000.-

Nous avons ainsi épongé 75% des dettes cette année 2022. Il est à noter que, malheureusement, nous sous-payons nos employé(e)s, nous avons deux salaires minimums et un salaire en dessous de 30% par rapport aux tables salariales de l'Etat pour le même emploi et les mêmes qualifications. Nos salarié(e)s fournissent un travail exemplaire et de qualité. Il est temps que les salaires puissent suivre. Nous devrons trouver une autre forme de rémunération ou nous perdrons nos employé(e)s de qualité et le savoir-faire accumulé. Je remercie les salarié(e)s de l'ASSUAS pour leurs efforts, leur travail, leur volonté et leur engagement.

Dans notre recherche de fonds, le comité est allé chercher chez l'administration fiscale, une attestation d'exonération, car l'ASSUAS est déclarée d'utilité publique et à but non lucratif. Non avons constaté, à notre grande surprise, que l'ASSUAS avait été déclarée en 2012 comme « non active », je cite le fonctionnaire de l'accueil. Depuis, nous avons fait les démarches, et avons donc demandé le statut officiel d'association exonérée d'impôts (vu que nous faisons des pertes, nous ne paierions pas d'impôts), d'utilité publique, sachant que nous sommes à but non-lucratif depuis le début. Nous avons déjà cette reconnaissance auprès des autorités de la TVA.

Quant à la TVA, cette année 2022 sera la dernière année de TVA puisque nous ne serons plus assujettis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour raison de changement de législation, seules les associations dépassant un revenu de plus de CHF 250'000.- le seront.

Nous remercions chaleureusement l'association les 4A pour leur fidélité et leur contribution.

# En attendant, vous trouverez ci-dessous un résumé des chiffres d'exploitation :

# • Tableau A: extrait des recettes d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION	Annexe	2022	2022	2021
Subvention et indemnités reçues	8	38'580.00	58'584.00	38'584.00
Cotisations		26'264.00	29'004.00	23'132.00
Honoraires et dépens		165'517.35	161'398.05	169'354.27
Dons reçus		2'150.00	2'565.85	580.00
Produits divers		0.00	0.00	0.00
./. TVA T.D.F.N.		-9'322.80	-7'877.89	-10'538.26
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		223'188.55	243'674.01	221'112.01

2022

2021

# • Tableau B : charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	9	-202'118.10	-178'504.65	-203'473.55
Loyers, charges, parking		-21'290.40	-21'323.80	-19'837.40
Frais divers et taxes diverses		-100.00	-120.03	-409.20
Assurances		-481.80	-481.80	-480.80
Frais de bureaux		-6'776.00	-6'155.92	-5'948.50
Frais informatique		-1'487.00	-2'217.60	-1'635.15
Frais de télécommunications		-1'675.00	-1'672.20	-1'799.10
Frais de port		-5'298.00	-5'266.00	-5'180.60
Honoraires		-3'973.20	-3'973.20	-2'883.35
Frais de comité & colloques		-798.15	-736.80	-305.35
Frais bancaires/postaux		-1'000.85	-1'008.60	-967.25
Provision débiteurs douteux		0.00	-13'135.50	-3'461.70
Amortiss. et corrections de valeur sur les immobilisat. corporelles		0.00	-299.95	-868.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		-244'998.50	-234'896.05	-247'249.95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-21'809.95	8'777.96	-26'137.94
CHARGES & PRODUITS HORS EXPLOITATION				
Dissolutions exceptionnelles de provisions		0.00	0.00	0.00
Répartition de la part de résultat		0.00	0.00	0.00
Produits exceptionnels	10	3'188.05	3'458.35	18'977.00
TOTAL CHARGES & PRODUITS HORS EXPLOITATION		3'188.05	3'458.35	18'977.00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-18'621.90	12'236.31	-7'160.94

## · Tableau C : actifs

ACTIF		CHF	CHF
ACTIF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Trésorerie	1	5'052.04	8'834.95
Créances résultant de prestations de services	2	10'352.70	16'225.85
Actifs de régularisation	3	2'017.50	818.45
Total Actif Circulant		17'422.24	25'879.25
Immobilisations financières	4	400.00	400.00
Immobilisations corporelles	5	300.00	1.00
Total Actif Immobilisé		700.00	401.00
TOTAL ACTIF		18'122,24	26'280.25

# • Tableau D : passifs 2020 2019

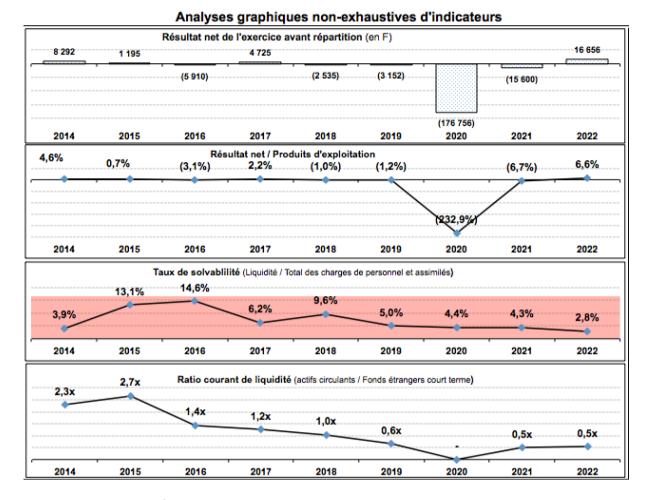
PASSIF	Annexe	CHF 31.12.2022	CHF 31.12.2021
Créanciers à payer	6	16'430.71	41'395.03
Passifs de régularisations et Provisions	7	16'300.00	11'730.00
Total Capitaux étrangers à court terme		32'730.71	53'125.03
Part des subventions à restituer		0.00	
Total Capitaux étrangers à long terme		0.00	0.00
Total Capitaux étrangers		32'730,71	53'125.03
Résultat cumulés		-14'608.47	
Total Capitaux propres			-26'844.78
TOTAL PASSIF		-14'608.47	-26'844.78
OTAL PASSIF		18'122.24	26'280.25

Le point 7 est intéressant et montre que nous avons dû régulariser un certain nombre d'impayés, soit parce que les personnes avaient disparu (du sol Suisse ou malheureusement autrement), soit parce que la dette venait s'ajouter à certains ADB. Nous avons pris la décision de demander des provisions plus importantes pour pallier à cela.

# 7. Passifs de régularisations et Provisions

Montants en CHF	31.12.2022	31,12,2021	
Cotisations 2022 reçues en avance	0.00	8'330.00	
Cotisations 2023 reçues en avance	12'900.00	0.00	
Provision honoraires révision	3'400.00	3'400.00	
Total annexe 7	16'300.00	11'730.00	

• Tableau E : extrait des résultats, produits d'exploitation, du taux de solvabilité



Analyses selon les formules de l'Etat.

Ce journal sera mis en ligne et donc consultable par tout un chacun. Le bilan effectué par Swiss Audit & Fiduciary services SA, fiduciaire indépendante, sera consultable par le comité, le DCS et tout membre qui en fera la demande. Il n'en reste pas moins confidentiel.

En conclusion, le réviseur agréé aux comptes, Swiss Audit & Fiduciary services SA, vous invite à voter l'acceptation es comptes et en donner décharge aux membres du comité de l'ASSUAS 2022.

Auteur: Jean-Paul DEROUETTE

# Équipe

L'ASSUAS est composée, pour l'opérationnel, de deux juristes, d'une secrétaireadministrative et d'un Président.

Mme Y. ARCE et Mme H. GULED

Mme A. KASONGO

Juriste cheffe et juriste

Assistante administrative

Pour la direction, le Président est assisté d'un comité composé, en 2022, de 6 membres, convoqués dix fois dans l'année. **Tous les membres du comité sont bénévoles**. Le comité est constitué comme suit :

### Président

M. Jean-Paul DEROUETTE, PhD es sciences

### Membres du comité

- M. Thomas BLAESI, Député au Grand Conseil, pharmacien (Brevet fédéral)
- M. Stéphane CAMBOULIVE, Master en chimie
- M. Romain JORDAN, avocat
- M. Michael RUDERMANN, avocat
- M. Pierre-Bernard PETITAT, avocat

# **ASSUAS** Organigramme

